DISSERTATION

N° 328.

SUR

L'ALLAITEMENT;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 décembre 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR L. POPULUS, de Paris,

Département de la Seine.

Si desint vires, tamen est laudanda voluntas.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1815.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Examinateur.*
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT.
M. LEROY.
M. PELLETAN, *Président.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. SUE.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU

MEILLEUR DES PÈRES,

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Tribut d'amour filial et de reconnaissance.

A

Monsieur P. SEMEN,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Faible hommage d'attachement et de reconnaissance.

L. POPULUS.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0010vari_l1q3

DISSERTATION

SUR

L'ALLAITEMENT.

L'HOMME, à l'époque de sa naissance, est, de tous les êtres, le plus faible et le moins capable de se passer un seul instant des soins maternels. Seul, il trouverait bientôt la mort, contre laquelle sa trop frêle existence ne lui permettrait pas de lutter long-temps : mais celle à qui il doit la vie est chargée par la nature de pourvoir à ses besoins et de lui prodiguer les élémens de cette existence, qui n'est encore que très-imparfaite. Ce devoir sacré, dont une mère exempte d'infirmités ne peut s'affranchir sans transgresser les plus saintes lois de la nature, est ce qui constitue l'allaitement.

Le lait est la première nourriture du nouveau-né ; c'est le seul aliment qui lui convienne : la nature le prépare avec une sage prévoyance dans le sein de la mère pour la conservation de l'enfant, pour ses besoins, et avec les modifications nécessaires, selon le degré de ses développemens.

Son accroissement est rapide, ses forces digestives augmentent, et le lait n'offre plus bientôt à son estomac une masse assez solide ; il faut adjoindre à ce liquide des substances de facile digestion, afin de lui rendre moins sensible la transition de sa nourriture habituelle à celle à laquelle il convient de l'accoutumer. La tendre sollicitude d'une mère peut seule lui rendre douce à remplir cette tâche, quelquefois pénible, de pourvoir aux besoins de l'enfant pendant la première année de sa vie : mais la nature, quelquefois avare de ses

bienfaits envers l'humanité, n'a pas doué toutes les femmes des qualités nécessaires pour mettre le complément à la maternité. Des obstacles nombreux, dont les uns sont dus à des vices héréditaires, et d'autres à des causes accidentelles, les privent du bonheur d'allaiter elles-mêmes le fruit de leurs amours. Celles que des raisons semblables forcent à ne pas nourrir doivent mettre à trouver une nourrice digne de les remplacer l'attention la plus scrupuleuse ; car ce choix mérite, par ses conséquences, de fixer toute l'attention d'une bonne mère. Tel est le sommaire de cette dissertation.

En présentant à la savante Faculté de Médecine cet essai sur l'allaitement, je ne prétends pas donner à cette matière tout le développement dont elle pourrait être susceptible, encore moins émettre de nouvelles idées sur un sujet traité avec beaucoup de mérite par plusieurs écrivains célèbres. Je laisse cette tâche à remplir aux hommes de l'art, dont les connaissances, approfondies et fixées par leurs observations, sont beaucoup au-dessus des miennes. Heureux si ce faible essai est reçu avec indulgence des savans professeurs qui doivent être mes juges !

Des mamelles. Les mamelles sont les organes destinés à la sécrétion du lait : leur position au-devant, et un peu sur les côtés de la poitrine, est un des caractères distinctifs de l'espèce humaine. La forme et le volume de ces organes sont différens, suivant les âges, le degré d'embonpoint et la constitution. Du milieu de leur surface s'élève le mamelon, tubercule dont la couleur, toujours différente de celle de la peau, change aux diverses époques de la vie ; il repose, par sa base, sur l'aréole, surface rugueuse d'un pouce environ de diamètre, qui, vermeille comme le mamelon dans la jeunesse, prend ainsi que lui, dans un âge plus avancé, une couleur brune plus ou moins foncée.

L'aréole et la base du mamelon sont pourvues d'une grande quantité de petites glandes sébacées, qui fournissent une humeur propre

à lubrifier ces parties et à les défendre de l'impression des lèvres de l'enfant.

La peau qui recouvre le sein, douce, ferme, blanche et unie dans le jeune âge, perd ces qualités plus ou moins promptement. La lactation, ou d'autres circonstances susceptibles de diminuer un embonpoint primitif altèrent facilement la forme de ces organes.

Le corps glanduleux, destiné immédiatement à la sécrétion du lait, se trouve isolé de toutes les parties voisines par une quantité variable, mais toujours assez considérable de graisse : c'est ce tissu graisseux qui, plus ou moins abondant, constitue la forme arrondie que présentent les mamelles dans la jeunesse. La glande mammaire a une forme conique un peu aplatie; elle est composée de plusieurs corps ovales, réunis entre eux par du tissu cellulaire plus dense que le tissu graisseux environnant. Il part de cette glande une grande quantité de conduits excréteurs, qui forment, en se réunissant, des troncs qui se portent, au nombre de quinze à vingt, en se rétrécissant, vers le mamelon, à la surface duquel ils s'ouvrent. Quand le lait n'est pas séparé, ces vaisseaux sont très-petits; mais pendant la lactation ils prennent un diamètre d'autant plus considérable, qu'ils servent eux-mêmes de réservoir au liquide sécrété.

La plus étroite sympathie unit les mamelles à l'utérus; il existe entre ces organes un commerce manifeste de sensibilité qui fait qu'ils se communiquent réciproquement leurs affections ; la même époque est marquée pour leur développement ; leurs fonctions ont un but analogue, la reproduction de l'espèce, à laquelle ils sont tous deux nécessaires ; et on les voit cesser simultanément leurs fonctions lorsque la femme devient incapable de donner la vie à de nouveaux êtres.

Sécrétion laiteuse. Dès le commencement de la grossesse, la nature a augmenté la vitalité des mamelles, pour les disposer de bonne heure à opérer la sécrétion du lait, fonction importante qui ne doit

s'exercer dans toute sa plénitude qu'au moment où elles se trouvent chargées de fournir à la subsistance du nouveau-né ; le stimulus qui agissait sur la matrice cesse ; les mouvemens de la nature qui dirigeaient les fluides vers cet organe les portent vers les mamelles, nouveau centre de fluxion. Le travail nécessaire pour produire ces changemens s'annonce par certains phénomènes dont l'ensemble a été appelé *fièvre de lait ;* les seins se gonflent et s'emplissent, ils deviennent même douloureux, si l'enfant ne les dégorge pas par la succion. C'est par cette irritation opérée sur le mamelon qu'il entretient l'afflux du lait tout le temps qu'il lui est nécessaire. Le moyen par lequel les mamelles opèrent la sécrétion de ce liquide a été le sujet de plusieurs hypothèses, que leurs savans auteurs ont offertes avec tous les faits qui parlent en faveur de leur opinion.

M. le professeur *Richerand* admet, dans ses Elémens de Physiologie, que les matériaux du lait sont apportés aux mamelles par les vaisseaux lymphatiques. L'analogie du lait avec le chyle ; la prédominance du système lymphatique sur le système artériel dans ces organes ; la présence dans le lait du muriate de potasse, qui n'existe pas dans le sang, et qui se trouve abondamment dans le chyle ; enfin la continuation immédiate des conduits excréteurs avec les vaisseaux lymphatiques : tels sont les principaux faits sur lesquels est fondée son opinion.

M. le professeur *Chaussier* et *Bichat* n'admettent pas pour l'origine du lait un mode différent des autres sécrétions ; ils ne voient dans les vaisseaux lymphatiques des mamelles rien de particulier aux autres vaisseaux de ce système, et remarquent, avec raison, que les vaisseaux lymphatiques qui vont de ces organes aux aiselles ne peuvent en être chargés, puisqu'il faudrait pour cela supposer un changement total dans la marche de la lymphe, qui se porte toujours de la circonférence au centre ; et ceux qui viennent de l'abdomen augmentent de volume après leur passage à travers cette glande pour se rendre à la veine sous-clavière. Les partisans

de cette opinion, qui est la plus généralement reçue, s'appuyant de l'uniformité des moyens qu'emploie la nature pour fournir à toutes les autres sécrétions, regardent les vaisseaux artériels qui viennent se rendre à la glande mammaire comme les seules sources d'où cette glande tire en plus ou moins grande quantité les matériaux du lait.

Les injections de *Haller* lui ayant découvert les tuyaux qui communiquent des canaux excréteurs aux cellules graisseuses, il attribua au tissu cellulaire graisseux qui environne la glande mammaire la faculté de coopérer à la sécrétion du lait; mais il paraît que ces canaux n'ont d'autres fonctions que de se charger, pendant les intervalles de la lactation, du lait qui ne peut plus être contenu dans les conduits galactophores et de le porter dans les cellules, d'où il sort pour se porter au mamelon, attiré par la succion de l'enfant. Quels que soient les moyens qu'emploie la nature pour faire parvenir le lait dans les mamelles, il est constant que ni la quantité de ce liquide sécrété, ni ses qualités ne sont en raison du volume du sein, mais en raison de la vitalité dont il jouit; car on voit souvent une mamelle plus petite donner un lait meilleur et en plus grande quantité qu'une autre plus volumineuse.

Du lait. Ce liquide n'est ordinairement sécrété par les glandes chargées de cette fonction que dans les cas où il doit servir d'aliment à l'enfant qui vient de naître, et pendant tout le temps que cet afflux nécessaire est entretenu par la succion. La quantité de ce liquide qui est variable est généralement relative à la qualité et à la quantité des alimens que prennent les nourrices. Ses propriétés physiques changent suivant les différentes époques de l'allaitement, de manière à se trouver en rapport avec les besoins de l'enfant.

Le lait qui s'offre immédiatement après l'accouchement est un fluide d'un blanc jaunâtre, visqueux et filant, auquel on donne

le nom de *colostrum*. Ce liquide contient des substances salines qui le rendent propre à exciter légèrement les voies digestives et à faire évacuer le méconium, matière épaisse et noirâtre, dont sont remplis les intestins de l'enfant lorsqu'il vient au monde. La durée du colostrum est de quatre à cinq jours ordinairement ; passé ce temps, ce fluide devient un véritable lait, qui prend par degrés une consistance convenable à l'âge et à la force du nourrisson.

Le lait, lorsqu'il a acquis toutes ses qualités, est plus pesant que l'eau distillée, il semble tenir le milieu pour la consistance entre les liquides huileux et aqueux ; il est onctueux et doux au toucher, sa couleur est d'un blanc mat : il a une odeur qui lui est particulière et une saveur douce et sucrée. Toutes ces qualités éprouvent encore des modifications dans une même traite. MM. *Deyeux* et *Parmentier* ont expérimenté que le lait qui sort d'abord séreux du pis de la vache augmente graduellement de consistance, de manière que celui qui sort à la fin est le plus gras.

Le lait, abandonné à lui-même dans un vase, nous offre, par une décomposition qui s'opère spontanément, trois parties distinctes ; le sérum, la partie caseuse, et la partie butyreuse. Le sérum, qui en forme la plus grande partie, contient le sucre de lait, que l'on peut obtenir en cristaux par l'évaporation ; il contient aussi un acide particulier auquel on a donné le nom d'*acide lactique*. C'est dans la partie caseuse que paraissent essentiellement résider les principes nutritifs ; MM. *Parmentier* et *Deyeux* lui attribuent la cause de la coloration du lait. Enfin la partie butyreuse s'y trouve en moindre quantité que les deux autres, et, comme la plus légère, elle surnage toujours. C'est à la proportion différente de ces parties dans le lait que sont dus les divers degrés de consistance de ce liquide ; ainsi, à l'époque la plus rapprochée de l'accouchement, le lait, très-abondant en sérum, contient beaucoup moins de parties caseuses qui augmentent à mesure que l'enfant a besoin de plus de nourriture ; la partie butyreuse existe à peu près à quantité égale dans les différens temps. C'est à elle,

ainsi qu'au sérum principalement, qu'on attribue les propriétés médicinales du lait.

Lactation. L'utérus s'est débarrassé du produit de la conception; un nouvel être est doué de la vie, mais cet être exprime par ses cris sa faiblesse et ses besoins. *Flens animal, cæteris imperaturum, et à supliciis vitam auspicatur, unam tantùm ob culpam, quia natum est.* (Pline, *in Proemio.*) La mère est donc loin encore de s'être acquittée de tous les devoirs que lui impose la nature; c'est à elle qu'est réservé le bonheur d'assurer au tendre fruit de ses amours la continuation de sa frêle existence, ainsi qu'une douce consolation aux peines qui l'assiégent déjà dès sa naissance. Le sein de sa mère est un talisman auquel cèdent ses pleurs et ses sanglots; ses petites mains caressent les sources fécondes de cette liqueur douce qu'il savoure et dont il apprécie la valeur. Cet aliment, entièrement fait pour lui, approprié à la force de ses organes, n'a qu'une légère altération à subir, pour lui fournir en peu de temps et sans efforts la grande quantité de parties nutritives que nécessite la rapidité de son accroissement.

Tous les auteurs ne sont point d'accord sur le moment où, cédant au vœu de la nature, la mère doit présenter le sein à son enfant; doit-on attendre vingt-quatre, trente-six et même quarante-huit heures après la naissance, comme le prétendent quelques-uns? Doit-on, comme le veut *Tissot*, attendre que le méconium soit évacué; et d'après *Levret*, que la fièvre de lait soit passée; ou d'après *Ambroise Paré*, jusqu'à la cessation des lochies pour faire téter l'enfant? N'est-ce pas un préjugé ridicule de condamner un enfant à une diète plus ou moins sévère lorsque tout annonce qu'il se porte bien, et de ne lui donner pendant trente-six ou quarante-huit heures qu'un peu d'eau sucrée, lorsqu'il réclame par ses cris le sein dont on le prive. On ne doit pas non plus attendre que le méconium soit évacué, puisque le liquide le plus propre à faciliter cette évacuation est le lait qu'on lui refuse. C'est encore une plus

grande erreur d'attendre que la fièvre de lait soit passée, puisque l'allaitement est un des plus puissans palliatifs de cette fièvre, et qu'on expose par le retard les mamelles à se distendre, à s'engorger, et à contracter des crevasses qui rendent la succion douloureuse pour la mère et pénible pour l'enfant, qui souvent ne vient à bout de les dégorger qu'avec de grands efforts.

Cinq à six heures après l'accouchement, lorsque la mère a pris un peu de repos, que les seins se sont un peu gonflés et remplis, on peut, pour apaiser l'enfant, lui présenter le sein, dont il paraît avide. La mère et l'enfant retirent de cette pratique de grands avantages; ce premier lait, en faisant évacuer à l'enfant le méconium, prévient les tranchées qu'occasionnerait sa rétention.

Pendant les premiers jours, l'enfant dort presque constamment, il semble n'être eveillé que par la douleur ou par la faim. Comme il prend peu de nourriture à la fois, le besoin se renouvelle fréquemment; sa nourriture ne doit point être réglée, il faut qu'il prenne le mamelon souvent; mais il faudra plus tard l'assujettir à ne téter qu'à des époques marquées de la journée. Les mères se persuadent que leurs enfans profitent mieux en leur donnant à téter à toutes les heures du jour, c'est une erreur dont il est difficile de les désabuser; l'allaitement trop souvent répété épuise la mère sans porter de profit à l'enfant; elle doit attendre qu'il ait assez d'appétit pour désemplir la mamelle; ce n'est que de cette manière qu'il peut obtenir le meilleur lait, qui est celui qui vient à la fin, sans épuiser sa nourrice.

Il est impossible de faire pour tous les enfans une règle exclusive à laquelle ils puissent être également assujettis. Leurs besoins n'étant pas les mêmes, la quantité de leur nourriture doit varier; on peut cependant, en général, les habituer à prendre le mamelon quatre ou cinq fois par jour; la mère devra choisir pour ces époques les heures qui précèdent ses repas, celle qui précède et celle qui suit l'instant de son repos. Afin que le lait soit plus doux et plus nourrissant, elle ne lui donnera pas à téter immédiatement

après avoir bu ou mangé, à moins que, pour remédier à quelques maladies de l'enfant, on ne fasse prendre à la nourrice quelques substances médicamenteuses. On se sert souvent de ce moyen pour combattre les affections morbifiques du nourrisson, sans avoir à craindre les accidens qu'entraînerait l'ingestion de certains médicamens dans son estomac.

La femme qui nourrit doit s'interdire très-attentivement tous les genres d'excès, ne faire usage que de bons alimens, les choisir plus particulièrement parmi les végétaux, et dans ceux-ci préférer les farineux et ceux qui contiennent beaucoup de matière sucrée ; les premiers augmentent la sécrétion laiteuse ; les seconds en améliorent la qualité.

Le lait pourrait long-temps suffire aux besoins de l'enfant. Il est bon cependant de l'accoutumer de bonne heure à une nourriture plus solide, conjointement avec le lait maternel, afin qu'il ne dépérisse pas, comme cela pourrait arriver, si quelque maladie de la mère forçait à le sevrer sur-le-champ ; en l'y amenant insensiblement, le sevrage ne sera pour lui que la cessation de l'usage d'un de ses alimens, et non le changement subit de sa manière d'être nourri ; c'est au défaut de cette attention que M. le professeur *Alphonse Leroy* attribue la mort d'un grand nombre d'enfans à l'époque du sevrage. Cette époque, qui ne saurait être fixée d'une manière invariable, doit généralement être soumise à l'état physique de l'enfant, lorsque la santé de la mère le permet. C'est ordinairement vers l'âge de dix, douze ou quinze mois qu'on peut lui retirer le sein ; le plus sûr parti à prendre à cet égard est de se fixer sur la dentition, et d'attendre qu'elle ait fait assez de progrès pour mettre l'enfant en état d'user d'alimens plus solides ; à moins qu'il ne soit trop faible pour lui faire quitter le sein. On sait que l'orage de la dentition est beaucoup moins à craindre chez les enfans encore à la mamelle que lorsqu'ils sont déjà sevrés.

Les alimens dont les enfans doivent faire usage pendant l'allai-

tement doivent être appropriés à la faiblesse de leur estomac, et par conséquent très-faciles à digérer. On peut leur donner, passé les six premiers mois, quelques cuillerées d'une bouillie bien faite, dont on aura soin, pour diminuer la viscosité, de faire sécher au four la farine, qui doit être de bon froment; on peut aussi faire usage de la fécule de pommes de terre, que l'on fera aussi sécher de la même manière avant de la détremper dans le lait. On peut encore lui faire prendre une panade, que l'on préparera avec de la croûte de pain, que l'on fera cuire quelque temps dans un léger bouillon de veau ou de poulet. Ces alimens, et quelques autres semblables, contre lesquels on a tant déclamé, sont cependant ceux que l'on emploie le plus généralement, et l'expérience prouve tous les jours combien ces reproches étaient exagérés.

Trop de savans écrivains se sont élevés contre l'abus de l'allaitement étranger pour qu'il reste rien à ajouter à ce sujet. Cependant, loin d'admettre, avec un célèbre philosophe, panégyriste outré de l'allaitement maternel, que la mère ne peut, dans aucun cas, se dispenser de nourrir, et que l'enfant n'a rien à craindre du sang dont il est formé, je crois, avec un grand nombre de médecins qui ont relevé cette erreur de *J. J. Rousseau*, qu'il est au contraire beaucoup de cas qui s'opposent à ce que la mère puisse remplir cette fonction.

Quoique quelques-uns n'aient pas cru devoir admettre au nombre des causes qui s'opposent à l'allaitement les divers travaux auxquels peut être assujettie la mère, les tracas de l'intérieur d'une fabrique, un commerce qui exige sa présence, et plusieurs autres circonstances semblables, je crois qu'une saine philosophie, loin de rejeter ces obstacles, doit au contraire commander leur admission. La mère se doit-elle toute entière au nouvel enfant à qui elle vient de donner la vie? Non, d'autres enfans doivent avoir part à ses affections et à sa sollicitude; elle se doit au bonheur de tous également, et ne doit pas pour un seul sacrifier le bien général; d'ailleurs elle se priverait peut-être par-là de pouvoir donner à ce même

enfant l'éducation qu'elle lui destinait. Telle autre mère qui ne doit qu'à un travail souvent pénible sa subsistance journalière ne procurera-t-elle pas à son enfant une existence plus douce et moins susceptible de dangers en le confiant aux soins d'une nourrice connue, qu'en risquant de compromettre sa santé en l'exposant à souffrir des inconvéniens attachés à l'état qu'elle professe ?

A part ces obstacles légitimes et quelques contre-indications physiques ou morales que j'indiquerai plus loin, la mère ne peut, sans inhumanité, refuser à son enfant son sein, où la nature lui a formé, dès avant sa naissance, la seule nourriture qui lui convienne encore.

Livré à une nourrice mercenaire, au lieu d'un lait séreux et léger qui lui était nécessaire, cet être malheureux trouve une mamelle remplie d'un lait qui a acquis toute sa consistance, et qui, trop difficile à digérer, lui cause des convulsions, la diarrhée, l'obstruction des glandes mésentériques, enfin le marasme, qui le conduit promptement des portes de la vie, qui viennent de lui être ouvertes, à celles de la mort. Un autre plus robuste supporte-t-il ce lait qui ne lui était pas destiné, un autre genre de supplice lui est peut-être réservé; en butte à la malpropreté et à la vermine, abandonné pendant une partie de la journée de celle qui s'est chargée de le nourrir, les cris qu'il pousse en vain du coin où il est délaissé ne sont point entendus de cette femme vénale, qui, pendant ce temps, vaque tranquillement à ses occupations: elle rentre accablée de fatigue, et, pour l'apaiser, lui offre son sein, souvent couvert de sueur; cet être languissant et affamé suce avidement un lait malsain, dont il remplit son estomac aux dépens de son repos et de sa santé. Ne faut-il pas que la nature opère des miracles en faveur de ces êtres infortunés pour les retenir dans les liens de la vie?

Mais la mère qui rejette ainsi loin d'elle le fruit de ses entrailles, dans la crainte de perdre quelques charmes passagers, ou pour

satisfaire plus à son aise le penchant insurmontable aux plaisirs qui l'entraîne, jouira-t-elle sans inconvéniens et sans remords du temps qu'elle a craint de consacrer à un devoir si doux à remplir ? Non, ce sein dont elle a craint d'altérer la beauté, ce sein qu'elle a cruellement refusé à son enfant contient un liquide que la nature outragée, pour venger ses droits, transforme en une source intarissable d'infirmités qui l'empêcheront de se livrer aux plaisirs qu'elle s'était promis, et la fixant sur un lit de douleurs, donneront dans son cœur un libre accès à un repentir tardif et aux remords.

Cependant, si ces tableaux affligeans ne pouvaient s'offrir sous un autre point de vue, combien serait à plaindre cette tendre mère, qui, obligée de faire taire dans son cœur les tendres émotions de l'amour maternel et de les sacrifier à la santé et à la conservation de son enfant, est forcée de confier à une étrangère un dépôt aussi précieux !

Il est, heureusement pour le bonheur du genre humain, parmi celles qui, pour un modique salaire, acceptent ainsi toutes les charges d'une seconde mère, des femmes dont le cœur n'est pas assez endurci pour se fermer aux sentimens d'attachement et d'amitié que doit leur inspirer l'être intéressant qui leur est confié, et qui, fidèles à leurs promesses, méritent les plus grands éloges, en s'acquittant religieusement de toutes leurs obligations, et en remplisant tous les devoirs d'une bonne mère.

Les médecins et les philosophes amis de l'humanité, en cherchant à éclairer les mères sur leur intérêt personnel et celui de leur progéniture, en leur peignant tous les dangers auxquels s'exposent celles qui refusent de mettre le complément à la maternité, ont peut-être un peu trop exagéré les risques qu'elles courent en se soustrayant à cette loi naturelle. Il paraît même hors de doute que le plus grand nombre de celles qui sont atteintes de ces infirmités, connues vulgairement sous le nom de *maladies laiteuses*, ne les

doivent qu'à des écarts de régime ou à l'abus des remèdes lors du temps des couches.

Cependant l'expérience nous apprend tous les jours que la mère qui allaite son enfant est moins sujette aux accidens consécutifs que celle qui s'affranchit de ce devoir sacré ; et s'il en est parmi ces dernières qui aient continué de jouir d'une bonne santé, on en pourrait citer beaucoup plus parmi celles qui l'ont accompli.

L'allaitement est très-utile pour prévenir l'engorgement des mamelles et de l'utérus, pour modérer l'écoulement des lochies, la fièvre de lait, etc. ; il peut aussi garantir de ces maladies dont les femmes à l'âge du retour sont si souvent affligées, telles que le squirrhe, le cancer, etc. Cette légère irritation que détermine la succion de l'enfant force une partie des propriétés vitales à se porter de l'utérus, où elles seraient nuisibles, aux mamelles, où elles deviennent nécessaires. Cette dérivation, très-utile pour empêcher les fluides, en se portant sur d'autres organes, d'y produire des congestions dangereuses, dispense la mère qui nourrit de recourir à cette foule de remèdes antilaiteux préconisés par le charlatanisme et l'ignorance, et souvent plus à craindre par leurs effets que les maladies contre lesquelles on les emploie. N'a-t-on pas vu souvent encore l'allaitement concourir à la guérison de quelques maladies antérieures, même dépendant des couches précédentes ? On a vu des femmes d'une santé faible recevoir pour prix de leur dévouement une santé plus ferme et une constitution plus robuste.

Le double intérêt de sa santé et de celle de son enfant doivent donc être un motif suffisant pour engager la mère à s'acquitter complètement des devoirs que lui impose la nature ; mais c'est aussi quelquefois à la conservation de cet être intéressant, et à la sienne propre, qu'une tendre mère doit sacrifier le bonheur de nourrir celui à qui elle a donné le jour. Il est malheureusement hors de doute, malgré l'assertion du philosophe de Genève, qu'une série assez grande d'obstacles physiques et moraux s'oppose à ce que

toutes les mères puissent également s'acquitter de ce digne emploi. C'est dans les grandes villes surtout que se développe l'influence des causes physiques et morales qui proscrivent l'allaitement ; tandis qu'une santé robuste et des mœurs douces et paisibles sont le partage de la simple villageoise, la frivole citadine, asservie par ses passions et ses caprices, est loin de posséder cette tranquillité d'âme nécessaire à une bonne nourrice. C'est au sein de ces cités très-peuplées où se trouvent réunis tous les plaisirs, et où on porte à l'excès toutes les jouissances de la vie, que l'on trouve cette quantité trop grande de mères dénaturées, en qui la fureur du jeu, des bals, etc., éteint tout sentiment d'humanité, et à qui le doux titre de mère, dont elles devraient s'enorgueillir, semble même un fardeau insupportable. Quelques-unes croient pouvoir concilier leur devoir avec ces plaisirs frivoles, et, pour ne se priver d'aucune jouissance, font porter avec elles leurs enfans dans les assemblées où les bals où elles vont passer d'agréables nuits. Ces divertissemens tumultueux sont-ils compatibles avec les soins que doit une mère à l'innocente créature à qui elle a donné la vie ? Non, sans doute ; d'autres plaisirs lui sont réservés, c'est dans le sein de son ménage qu'elle doit les trouver ; mais son cœur blasé ne peut plus s'ouvrir à ces douces sensations qu'éprouve la bonne mère, la simple villageoise entourée de sa famille ; le travail et l'exercice que nécessitent les soins de son ménage soustraient à l'empire des passions celle qui habite la campagne : l'agréable facilité d'y respirer un air pur, son heureuse influence sur la mère et sur l'enfant, tout y concourt au développement du nourrisson ; là, la nature n'est point en opposition avec les habitudes vicieuses des villes et avec d'inutiles bienséances ; sous les heureux auspices de la nature bienfaisante, il acquiert une bonne santé, et se constitue un bon tempérament ; c'est pourquoi je pense qu'on ne doit point hésiter à préférer à une mère adonnée aux plaisirs de la ville une nourrice connue par la régularité de ses mœurs et de ses habitudes, et dont le toit champêtre offrira à

l'enfant tous les avantages dont il aurait été privé dans les somptueux appartemens des auteurs de ses jours.

Obstacles physiques à l'allaitement. Ils peuvent tenir à quelques vices de conformation des mamelles ou à l'altération des fonctions de ces organes ; ils peuvent aussi dépendre de quelque affection de la mère que l'allaitement pourrait aggraver, ou de quelques maladies contagieuses qu'elle doit craindre de communiquer à son enfant.

Le défaut de mamelon qui se rencontre assez fréquemment s'oppose à ce que la mère puisse allaiter son enfant ; on y remédie cependant quelquefois par le secours de l'art, en formant les bouts par divers moyens ; sa grosseur excessive n'offrirait pas la même ressource.

Le squirrhe aux mamelles, leur engorgement et leur inflammation, et l'extrême flaccidité de ces organes, s'opposent à l'allaitement. Cependant un squirrhe d'un volume très-circonscrit et indépendant d'une autre affection pourrait trouver dans la lactation un moyen de guérison. La flaccidité des mamelles persistant après l'accouchement est un indice du peu de vitalité de ces organes ; si la succion ne les excite pas assez pour les tirer de cet état d'atrophie, elles sont impropres à remplir leurs fonctions, et doivent faire exclure l'allaitement.

L'agalaxie, ou le défaut de lait, est un obstacle puissant à la lactation ; les cas où la mère manque absolument de lait sont très-rares, mais ceux où les seins n'en offrent que très-peu le sont beaucoup moins ; si la succion de l'enfant ne peut opérer un afflux convenable vers ces organes, on doit recourir de suite à l'allaitement étranger. Il est des femmes fortes et bien conformées qui se trouvent dans ce cas ; on peut attribuer cela au défaut d'action des mamelles, ou à un état de faiblesse de l'enfant qui ne peut faire éprouver à ces organes l'irritation nécessaire pour y appeler les fluides.

Une autre affection directement opposée est l'exubérance de lait; dans cette maladie assez rare, à laquelle *Boerhaave* a donné le nom de *diabète mammaire*, il paraît que ce fluide n'a point subi le degré d'élaboration convenable pour être propre à nourrir l'enfant; sa fluidité est très-grande, et son excrétion qui s'opère, sans être provoquée par la succion fait tomber la mère dans un état d'épuisement qu'on a nommé *phthisie laiteuse*, *tabes lactea* des anciens, qui peut la conduire par degrés à la consomption et au marasme.

La phthisie doit faire exclure l'allaitement, qui, loin d'être, comme le prétend *Morton*, un préservatif contre cette maladie, contribue toujours à son développement, et prolongerait chez l'enfant cette influence pernicieuse qui a pu déjà altérer sa constitution pendant son séjour dans le sein de sa mère. Cet enfant confié aux soins d'une nourrice saine et robuste trouvera dans ce lait étranger un moyen propre à retarder et même à prévenir les funestes effets d'une maladie trop souvent héréditaire. On doit même, pour le bien de la mère et de l'enfant, empêcher de nourrir celle qui offre quelque prédisposition à cette funeste maladie.

L'hystérie et l'épilepsie, deux affections qui ont entre elles beaucoup d'analogie, doivent être généralement regardées comme cause d'exclusion à l'allaitement; cependant on a vu quelquefois, sans danger pour le nourrisson, l'hystérie trouver un moyen palliatif dans la lactation, lorsque cette maladie n'était marquée que par des paroxysmes modérés et de courte durée.

Une mère rachitique ne doit pas nourrir; l'être faible qui a reçu d'elle avec la vie le germe de cette infirmité peut encore trouver dans le lait d'une étrangère d'un tempérament fort et vigoureux un remède aux maux que celui de sa mère ne ferait qu'aggraver par le peu d'énergie dont ce liquide altéré jouit chez elle. L'air de la campagne et une bonne nourrice peuvent triompher efficacement du principe vicié que l'enfant apporte en naissant.

Le scorbut, les scrophules, les dartres, la goutte, et quelques autres maladies que la mère peut transmettre à l'enfant nécessitent

l'allaitement étranger. Cependant il y en a qui ne regardent point la goutte comme une contre-indication à l'allaitement maternel ; il faut seulement, d'après eux, le suspendre lorsque les symptômes qui en caractérisent les accès commencent à se manifester. Quoiqu'il soit permis de douter que la pierre, la gravelle soient toujours des maladies héréditaires, quelques auteurs conseillent aux femmes qui en sont attaquées de ne point nourrir leurs enfans.

Une mère attaquée du virus siphilitique avant ou pendant sa grossesse, loin d'être dans le même cas, doit au contraire allaiter elle-même son enfant; le même traitement les débarrassera tous deux de cette affection contagieuse, et son lait est le seul véhicule qui puisse porter, sans danger, dans l'estomac du nourrisson les médicamens destinés à détruire chez lui le virus héréditaire. Une mère peut-elle, d'ailleurs, sans commettre une action criminelle, abuser de la confiance d'une femme, en la chargeant d'un enfant qui doit lui transmettre le germe d'une infection qu'une funeste sécurité la mettra loin de soupçonner, et qui par cela même pourra se propager, comme on en cite des exemples, à toute une famille innocente ?

Une femme qui, dans un âge tendre, a le bonheur de devenir mère, ne doit pas y joindre celui de nourrir elle-même ce doux gage de l'amour; la lactation ne pourrait qu'être nuisible à tous deux : la mère dont le corps n'est pas encore entièrement développé souffrirait de la déviation des sucs qui doivent servir à compléter son accroissement, et l'enfant lui-même en ressentirait quelques fâcheux effets.

L'allaitement doit aussi être interdit à celle qui, aux approches du retour, donne le jour à un nouvel être. Son lait, dont la nature a déjà diminué la quantité, n'offrirait pas au nourrisson une nourriture convenable, et ne pourrait suffire à ses besoins. Une mère qui se destine à nourrir ne doit donc pas avoir moins de dix-huit ni plus de trente-six ans ; avant la première époque, ou passé la

seconde, on ne pourrait permettre l'allaitement sans exposer la mère ou l'enfant à en être la victime.

Outre les causes physiques qui doivent faire exclure l'allaitement maternel, il en est d'autres qui, survenant accidentellement pendant la lactation, doivent faire suspendre ou abandonner entièrement cette fonction.

Dans le plus grand nombre des maladies aiguës, la sécrétion laiteuse éprouvant nécessairement des altérations capables de détériorer les qualités du lait, on doit regarder l'allaitement comme nuisible à l'enfant; cependant une femme atteinte d'une fièvre inflammatoire peu intense peut continuer d'allaiter, ayant le soin seulement d'éviter de présenter le sein à l'enfant pendant l'accès ou le paroxysme.

Si la mère, en nourrissant, se trouvait subitement attaquée de quelque symptôme scorbutique, dartreux, siphilitique, sans que l'enfant en portât aucune marque, elle devrait cesser sur-le-champ de l'allaiter, et le confier à une étrangère, s'il ne pouvait être sevré.

La grossesse doit-elle faire suspendre l'allaitement? Cette question, à laquelle on ne peut donner une réponse exclusivement négative ou affirmative, a été discutée par un grand nombre de médecins. Beaucoup de faits observés autorisent à admettre que la lactation peut très-souvent coïncider avec la grossesse; *Puzos* et d'autres célèbres accoucheurs en citent des exemples. *Van-Swiéten* rapporte qu'une mère a nourri six enfans jusqu'au moment des douleurs de l'enfantement, sans que sa santé ni celle de ses enfans en ait éprouvé la moindre altération. Cependant, autant est dénuée de fondement l'opinion de ceux qui prescrivent de suspendre l'allaitement aux premiers signes de la grossesse, autant il serait dangereux d'admettre sans exception l'opinion contraire.

Lorsqu'une nourrice devient enceinte, si l'enfant qu'elle nourrit continue à se bien porter, elle peut sans danger terminer l'allaitement; mais si la santé de l'un ou de l'autre en éprouvait quelque

atteinte, le dépérissement de l'enfant, dû à la diminution de la quantité du lait, exigerait qu'il fût sur-le-champ confié à une autre nourrice, s'il n'était pas encore en état de se passer de la mamelle.

Il en est de même de l'apparition des règles chez une femme qui nourrit ; c'est de l'état de la mère et de celui de l'enfant que doit se tirer l'indication qui se présente. La femme est-elle forte, vigoureuse, d'un tempérament sanguin, si elle n'a rien perdu de son appétit, et que ses fonctions s'exécutent bien ; si l'enfant prend toujours le sein avec plaisir, et s'il n'a ni coliques, ni diarrhée, l'écoulement des menstrues, loin de nécessiter la suspension de l'allaitement, indique seulement que l'enfant ne consomme pas assez, et que cette double excrétion, loin d'être dangereuse, est favorable à la mère, sans porter aucun préjudice à l'enfant. Chez une femme d'une complexion délicate et faible, d'un tempérament nerveux ou lymphatique, l'évacuation simultanée des règles et du lait serait très-nuisible, et l'enfant, loin de profiter, dépérirait promptement. Il serait donc très-prudent, dans ce dernier cas, d'enlever à la mère son nourrisson ; car ils se nuiraient mutuellement tous les deux.

Obstacles moraux à l'allaitement. Si l'enfant apporte en naissant une disposition à des maladies héréditaires, causée par l'influence pernicieuse des liquides altérés qu'il a reçus pendant son séjour dans le sein de sa mère, et que l'allaitement peut encore prolonger, il n'a pas moins à craindre des affections morales, dont l'allaitement favorisera chez lui le développement. Ce n'est pas sans fondement que la plupart des auteurs ont assuré que les qualités du lait devaient influer sur les mœurs et la caractère du nourrisson. L'observation démontre qu'une mère ou une nourrice étrangère transmet à l'enfant avec son lait le germe fatal de ses passions. Des exemples plus tranchés peuvent être pris chez les animaux. *Rosen*, *Ambroise Paré*, et d'autres écrivains rapportent qu'on a observé que des lionceaux allaités par des vaches étaient devenus doux et privés

comme leurs nourrices, et que des chiens nourris par des louves étaient devenus féroces et cruels. Sans tirer de ces observations des conséquences marquées, je crois cependant qu'on peut généralement admettre une influence plus ou moins sensible des vices moraux de la nourrice sur le moral de l'enfant.

Si l'on peut douter de cette influence sur le moral, on ne saurait du moins révoquer en doute les funestes effets des passions sur le lait, et consécutivement sur le physique de l'être chétif qui en reçoit sa subsistance. Ces passions agissent d'une manière différente. Les passions violentes donnent instantanément des qualités délétères au lait qui rendent son ingestion dangereuse. On sait que des enfans allaités par leurs nourrices après un violent accès de colère en ont ressenti les plus funestes effets. Quelques-uns en ont éprouvé des convulsions, des diarrhées bilieuses; on en a vu d'autres saisis subitement d'une attaque d'épilepsie. *Boerhaave* rapporte qu'un accès de colère rendit le lait d'une femme si pernicieux pour son nourrisson, que, l'ayant tétée dans cet instant, il eut aussitôt une attaque d'épilepsie à laquelle il fut sujet pendant toute sa vie.

Une femme qui habituellement se laisse emporter par des accès de colère qu'elle ne peut maîtriser ne doit pas allaiter; on doit même se méfier de toutes les résolutions qu'elle prendrait à cet égard; vainement elle se tiendrait sur ses gardes, la nature triompherait bientôt de cette contrainte passagère.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

HORAT., Epist.

Les passions tristes étant ordinairement plus continues, plus durables, rendent les fonctions languissantes, et nuisent à l'élaboration du lait. Le chagrin, la crainte, l'inquiétude minant lentement la constitution de la mère, mettraient l'enfant dans le plus grand danger, en détériorant les qualités du lait. Le dépérissement de l'enfant dicte à la mère de le confier à une nourrice saine et robuste, ou de le sevrer, s'il peut supporter d'autres alimens.

Du choix de la nourrice. La mère que des raisons majeures forcent à ne pas nourrir doit s'attacher à trouver une nourrice qui puisse la suppléer dans cette fonction importante. C'est dans ce choix d'une autre elle-même qu'elle doit apporter les soins les plus scrupuleux. L'influence connue des affections physiques et morales de la nourrice sur le physique et le moral de l'enfant exige de la part des parens des informations et des recherches indispensables. L'âge, le tempérament, les mœurs, les habitudes de celle qui doit remplacer la mère doivent guider le choix de celle-ci. La situation topographique du pays qu'elle habite et l'exposition convenable de sa demeure ne doivent pas non plus être indifférentes.

Il est inutile de rappeler qu'une nourrice doit être exempte de toutes les affections que j'ai citées précédemment comme cause d'exclusion à l'allaitement maternel; on ne doit pas même, dans certains cas, admettre pour nourrice celle à qui on permettrait d'allaiter son propre enfant; car, d'après quelques auteurs, un lait vicié affecte moins dangereusement un enfant nourri par sa propre mère que s'il le suçait chez une étrangère.

L'âge le plus favorable est de dix-huit à trente ans, et ne doit pas passer trente-six. Une nourrice qui serait accouchée à la même époque que la mère serait sans contredit préférable à toute autre, et pourrait même ne le céder en rien à la mère pour les avantages qu'elle offrirait au nouveau-né; mais une semblable circonstance se rencontre rarement.

Une femme brune est préférable à une blonde, parce que cette dernière a ordinairement moins de lait que la première. On doit rejeter celles qui sont rousses; l'odeur forte de leur transpiration et le caractère acariâtre dont on a remarqué qu'elles étaient souvent douées l'exigent.

Une nourrice ne doit pas être réglée; quoique cet état n'influe pas toujours sur les qualités du lait, on doit éviter l'inconvénient d'être obligé de changer l'enfant, si la quantité de ce fluide venait à diminuer, comme cela pourrait arriver. Elle ne doit pas non plus

être affectée de quelque difformité, en apparence assez légère, comme le strabisme, l'enfant, imitateur par instinct, pourrait contracter ce même défaut.

Une nourrice, a dit Rousseau, doit être aussi saine de cœur que de corps. La patience, la douceur, la bonté doivent faire la base de son caractère. Que la colère, la haine, l'envie, ces passions funestes soient pour celle qui en manifeste les signes des titres de proscription. Le lait d'une semblable nourrice serait un poison, dont l'être innocent qu'on lui confie ne tarderait pas à être la victime. Divers auteurs en rapportent de nombreux exemples. Plusieurs enfans ont été attaqués de convulsions épileptiques, qu'ils ont conservées le reste de leur vie, pour avoir tété leur mère immédiatement après un accès de colère. *Albinus* rapporte qu'une cause pareille excita des convulsions mortelles, après une hémorrhagie soudaine par les yeux, le nez, la bouche et l'anus.

On connaît aussi l'influence pernicieuse du lait des nourrices adonnées à l'usage immodéré du vin et des liqueurs spiritueuses. Les plus fréquentes des maladies qu'occasionnent ces abus sont les convulsions. *Tissot* assure que les femmes adonnées au vin procurent à leurs nourrissons une mobilité qui semble approcher de l'état phrénétique. Toutes ces passions et ces vices déterminent des effets nuisibles sur la constitution de la nourrice, et consécutivement sur l'enfant qu'elle allaite. Il est donc très-important de bien connaître ses mœurs et son caractère. Le vulgaire, qui ne s'attache ordinairement qu'aux défauts physiques, ignore que les vices moraux sont peut-être plus dangereux, et qu'ils sont d'autant plus à craindre qu'elle peut les cacher avec plus de facilité, et les dérober ainsi aux recherches superficielles de parens trop confians.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* LORRY).

I.

Mulier in utero gerens sectâ venâ abortit; et magis, si major fuerit fœtus. *Sect.* 5, *aph.* 31.

II.

Si mulier quæ nec prægnans est, nec peperit, lac habeat, ei menstrua defecerunt. *Ibid.*, *aph.* 39.

III.

Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quàm maximam ad mammas appone. *Ibid.*, *aph.* 50.

IV.

Mulieri in utero gerenti si multum lactis ex mammis fluxerit, infirmum fœtum significat; si verò solidæ fuerint mammæ, saniorem fœtum significat. *Ibid.*, *aph.* 52.

V.

Si mulieri in utero gerenti purgationes prodeant, fœtum sanum esse impossibile. *Ibid.*, *aph.* 55.